

**POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10
A MONTRAVEL**

Seuil d'information et de recommandation - Alerte orange



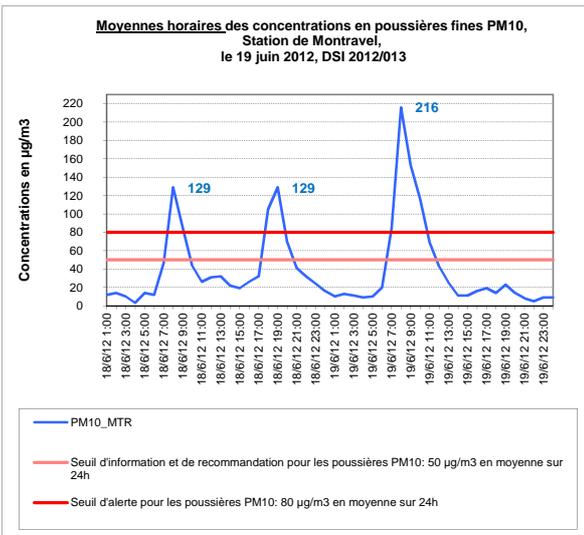
Communiqué du: **20/06/2012 7h30**

Observations: **Mardi 19 juin 2012 - constat de dépassement**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation - Alerte orange

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air a enregistré depuis la journée du 18 juin 2012 plusieurs élévations des niveaux de poussières fines en suspension dans l'air "PM10". Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 19 juin à 10h00, avec une valeur de 52 µg/m3. Des concentrations élevées observées depuis 7h du matin ont conduit à ce dépassement de seuil. A noter que de fortes concentrations sont également mesurées au Faubourg Blanchot et à l'Anse Vata depuis 7h00. Le seuil d'information, basé sur une moyenne sur 24h glissantes, n'a cependant pas été franchi sur ces quartiers.
Mise à jour à 13h30 : les niveaux de poussières fines sont redescendus à des valeurs moyennes puis faibles dès 11h00. Le dépassement de seuil reste en cours, et devrait se poursuivre au moins jusqu'en début de soirée.
Mise à jour à 18h: les niveaux de PM10 sont restés faibles depuis 11h. Le seuil d'information et de recommandation s'est terminé à 18h.

Zones concernées	Montravel, quartiers situés à l'Est du site de Doniambo.
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	52 µg/m3 en moyenne entre les 18 et 19/06/2012 à 10h.
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	49 µg/m3 en moyenne à 18h le 19 juin
Durée du dépassement glissant	8h
Moyenne maximale sur 24h glissantes	54 µg/m3, mesurée en moyenne entre les 18 et 19/06/2012 à 11h
Moyenne journalière	38 µg/m3 pour la journée du 19 juin



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : des vents faibles de 2 à 6 kt, de secteurs Nord-Ouest à Nord sont observés depuis 4h du matin. Ces conditions favorisent la dispersion des poussières fines PM10 d'origine industrielle (Doniambo) vers les quartiers situés entre Montravel et l'Anse Vata. A Montravel, l'accumulation de ces poussières, ajoutées à celles émises par diverses sources (trafic routier et brulages localisés) ont conduit à ce dépassement de seuil.
Les poussières fines PM10, dont le diamètre est inférieur à 10 µm, sont d'origines variées, selon les sources d'émissions (naturelle ou humaine). A Nouméa, les hausses des niveaux de poussières PM10 sont essentiellement liées à l'activité industrielle, mais aussi au trafic routier ou à d'autres sources ponctuelles intégrant des phénomènes de combustion.
Les vents se sont progressivement orientés Est-Sud/Est puis Sud/Est à partir de 11h30, favorisant la dispersion des émissions d'origine industrielle vers la presqu'île de Ducos.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m3 en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m3.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

- Il est préconisé de :
- pour les enfants de moins de six ans : ne pas modifier les déplacements indispensables mais éviter les promenades et les activités à l'extérieur;
 - pour les enfants de six à quinze ans : ne pas modifier les déplacements habituels mais éviter les activités à l'extérieur, privilégier à l'intérieur des locaux les exercices physiques d'intensité moyenne ou faible et reporter toute compétition sportive qu'elle soit prévue à l'extérieur ou à l'intérieur des locaux ;
 - pour les parents et tous les personnels s'occupant d'enfants: être vigilant vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et prendre un avis médical si nécessaire;
 - pour les adolescents et les adultes: ne pas modifier les déplacements prévus mais éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur ; déplacer dans la mesure du possible, les compétitions sportives prévues à l'extérieur ;
 - pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion: adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure